

<https://essaillon-sederon.net/Les-facteurs-ruraux-de-Sederon-en-1911>

Les facteurs ruraux de Séderon en 1911

- Lou Trepoun - Lou Trepoun 60 à 69 - Lou Trepoun 64, juin 2018 -

Date de mise en ligne : vendredi 1er juin 2018

Copyright © L'Essaillon - Tous droits réservés

La photo ci-dessous m'a été donnée par Monsieur MONGE, père de Maryse MONGE. Elle rassemble le personnel du bureau de poste de Séderon figurant dans le recensement de 1911 et m'a semblé être un bon point de départ pour les quelques lignes suivantes.

https://essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH266/10000000000002bc000001d1dabb40b300f37f84_cle01123e-c7e68.png

Sur la photo sont présents, de gauche à droite, Rémy BONTOUX (24 ans, auxiliaire des postes, mon grand-oncle), Claudius MONGE (34 ans, facteur rural, père de Maurice MONGE), Joseph BONTOUX (58 ans, facteur rural, mon arrière-grand-père), Constant LOUVRIER (48 ans, receveur des postes, natif de Suisse), Joseph MARIE (46 ans, facteur rural, originaire de Reilhanette), Séraphin JARJAYES (33 ans, facteur rural, grand-oncle de mon épouse Maryse), Isidore GRANIER (32 ans, facteur rural, originaire de Redortiers). La maison de Guite GIRARD est reconnaissable à l'arrière-plan, c'est ici que le bureau de poste est installé à l'époque.

Le bureau de poste de Séderon dessert les communes de Ballons, Eygalayes, Izon, Lachau, Mévouillon, Montfroc, Séderon, Vers et Villefranche. La distribution des lettres débute dès l'arrivée des courriers (le courrier de Sisteron est assuré par un voiturier de Séderon, celui de Laragne par un cocher séderonnais employé par un voiturier de Barret-le-Bas et celui du Buis par un autre cocher séderonnais employé par un voiturier buxois). Au cours de cette distribution, les facteurs doivent relever les lettres déposées dans les boîtes aux lettres disposées le long de leur tournée. Sur la photo, les 4 plus vieux facteurs sont équipés d'une canne, ce qui confirme qu'ils effectuent leur tournée à pied.

D'après un Règlement de l'époque, en plus de savoir lire et écrire, les facteurs doivent être sobres et de bonne conduite et offrir toutes les garanties morales que demandent des fonctions de confiance.

L'attachement des populations de l'époque à leur facteur est certain, comme le prouvent en 1907 les maires d'Eygalayes, Izon et Vers qui, dans une lettre adressée au Directeur des postes à Valence, font l'éloge de leur facteur, au nom de leurs administrés, pour protester contre leur changement d'affection.

Pierre MATHONNET